



RÉFORME STATUTAIRE DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES

LES MASQUES TOMBENT !

COMMUNIQUÉ :

Ce jour s'est tenu le Comité Social d'Administration Ministériel relatif au projet de Loi d'orientation et de Programmation du ministère de la Justice.

Dans le cadre de la création du Statut de Surveillant Adjoint, **FO Justice** a proposé un amendement visant à inscrire dans le rapport du Projet de Loi **l'accès à la catégorie B pour le CEA et catégorie A pour le CDC**, afin que soit gravées dans le marbre les modalités de cette réforme tant attendue et désormais promise par le Garde des Sceaux et le ministre de la Transformation et de la Fonction Publique.

L'amendement proposé par **FO Justice** a été validé par l'administration et soumis au vote. Mais surprise... l'UFAP-Unsa Justice a voté CONTRE, la CGT avait déjà quitté la séance et la CFDT s'est abstenue !

Résultats des votes :

- **POUR : FO avec 5 voix**
- **CONTRE : Unsa-USM avec 6 voix**
- Abstention : CFDT avec 1 voix

Bilan :

- **L'amendement n'a pas été validé et n'a pas pu être ajouté au rapport.**

C'est une honte, un véritable scandale !

Ce « syndicat » dévoile son vrai visage au grand jour !

Pour essayer de se raccrocher aux branches, l'Unsa Justice a immédiatement improvisé et présenté un nouvel amendement en dénaturant purement et simplement l'ensemble du projet **FO Justice**.

En effet, leur amendement conditionnait la suppression du statut de Surveillant Adjoint.

D'une part une telle mesure aurait pour effet de priver les citoyens sans diplôme de l'opportunité d'accéder, à terme, à un corps de catégorie B, priverait d'autre part l'administration d'un vivier de candidats dont elle a absolument besoin et, tout simplement, priverait le CEA de l'accès à la catégorie B et le CDC à la catégorie A.

Car oui, **FO Justice** le répète, et le martèle pour ces « syndicalistes » de bazar qui ne maîtrisent rien de ces sujets : **cette réforme statutaire est intimement liée et conditionnée à la création du statut de Surveillant Adjoint.**

Il faut bien être conscient que nous ne pouvons pas revendiquer un statut et un salaire qui se rapprochent du modèle de nos homologues de la Police Nationale, en ne prenant que la moitié des modalités dudit statut. Croire ou tenter de faire croire le contraire est, au mieux de la démagogie, au pire un mensonge éhonté.

Au final, une intervention ridicule de la part de l'Unsa Justice qui cherche désespérément à ne pas couler définitivement dans sa propre médiocrité et qui n'a désormais plus qu'un seul objectif : mettre des bâtons dans les roues du projet de réforme porté par **FO Justice**.

Mais en agissant de la sorte, par pure stratégie égoïste et personnelle, c'est envers l'ensemble des personnels de surveillance qu'ils affichent leur mépris, c'est à eux qu'ils cherchent à nuire, prêts à sacrifier l'opportunité d'une réforme historique pour sauver un égo mal placé. C'est tout bonnement honteux et pitoyable !

Bien entendu, **FO Justice** a voté contre l'amendement déposé en urgence par ce syndicat amateur et ce dernier a été rejeté !

Rassurez-vous, chers Collègues, malgré les coups tordus de certains, dont les motivations sont à peine avouables, la réforme statutaire et indemnitaire en faveur des Personnels Pénitentiaires aura bien lieu, conformément au projet porté par FO Justice... Nous y veillerons.

FO Justice vous tiendra rapidement informés des suites de ce dossier.

FO Justice – le 20 Mars 2023

